Cfdt
des choix, des actes
Union francilienne
Communication,
Conseil, Culture

Section de Paris 16 Cdis

février 2006

Brigades Matinales.
Nos propositions retenues !

www.cfdtunf3c.org

Les scénarii proposés par la CFDT pour la mise en œuvre des brigades matinales ont été retenus par la direction du 16.
L'objectif que nous avions clairement affiché au début des négociations était d'obtenir un REPOS de CYCLE de plus pour ces brigades atypiques. **C'est acté**, nous prenons acte de la volonté de la direction de négocier ! mais c'est insuffisant.
La CFDT de Paris 16 Cdis démontre une nouvelle fois que négocier paye, à condition de ne pas s'enfermer dans la contestation stérile.

La Fin des nuits en Cdis ….et alors ?

Certains agents de la nuit ont interpellé la CFDT, mécontents du terme « trublion » employé dans notre dernier tract. La CFDT tient a rappeler la définition du mot « trublion » aux âmes sensibles : 'individu qui fait de l'agitation'. Pas de quoi fouetter un chat au regard des bordées d'injures, menaces dont nos représentants ont fait les frais ! Toutefois, la CFDT tient à préciser, sans démagogie, que ce vocabulaire « caricatural » ne s'adressait qu'à une poignée !
La déception, la désillusion des agents face à cette situation est normale et compréhensible.
La CFDT regrette le départ anticipé de la nuit, mais regrette doublement les circonstances qui ont conduit les agents au pied du mur !

Les indemnités d'accompagnement sont loin du « compte », mais là aussi, la CFDT regrette que l'accord CQC sur l'accompagnement social qui comportait des mesures bien plus favorables, ait été rejeté ! par qui ? les mêmes qui vont crier au loup ! **il faut toujours voir plus loin que les élections et parler vrai aux agents**, une leçon que les agents de la nuit auront appris à leur dépend !

La revalorisation des primes de 400€ à 500€ est certes un premier pas, mais insuffisant au regard du préjudice subi par les 42 agents. La CFDT réclamait 600€ pour les agents amenés a se positionner sur les horaires des brigades matinales, soit 100€ de plus.
C'est possible ! **la CFDT réclame toujours les 600€** et conditionne ses décisions futures à cette revalorisation.

Création de brigades « matinales » :

C'est 20 PT de gagnées sur les 42 suppressions de postes à la nuit. Là aussi, le compte n'y est pas ! il serait temps de redistribuer les gains de productivité obtenus ! C'est possible, la CFDT de Paris 16 sera vigilante !

UN Repos de cycle de plus toutes les quatre semaines.
La CFDT est satisfaite, eu égard aux régimes de travail sur ces horaires, qui bien que soumis au **volontariat**, ne sont pas compatibles avec des conditions de travail optimales.

Des places de parking mises à disposition des agents : une demande de la CFDT satisfaite en partie. La CFDT réclame le **remboursement des frais de transport**, étant donné que les agents seront contraints d'utiliser leur véhicule personnel !

Au final, le bilan est plutôt encourageant :

- ***Respect du principe du « volontariat ».***
- ***Mise à disposition de places de parking.***
- ***UN Repos de cycle de plus toutes les 4 semaines.***

Toutefois, la CFDT n'apportera pas un blanc seing aux mesures issues de cette « réorganisation » de la nuit et aux conséquences qui en découlent.

- **Service « manutention » : création de 5 PT**

	Direction de Paris 16 Cdis	**CFDT**
Régime	Mardi au samedi 1 lundi sur 2 travaillé	Mardi au samedi 1 lundi sur 2 travaillé **Un mardi sur 4 de repos de cycle.**
Horaires	4h00/10h22	4h00/10h39
Les « plus »	**Un Repos de cycle de plus toutes les 4 semaines : le MARDI Ce qui fait : un grand WE de 3 jours, un WE de 2 jours et deux dimanches secs.**	
Le « moins »	Fin de service décalé de 17 minutes	

- **Service « cabine » : création de 5 PT**

	Direction de Paris 16 Cdis	**CFDT**
Régime	Mardi au samedi 1 lundi sur 2 travaillé	Mardi au samedi. 1 lundi sur 2 travaillé **Un mardi sur 4 de repos de cycle**.
Horaires	4h30/10h52	4h30/11h09
Les « plus »	**Un Repos de cycle de plus toutes les 4 semaines : le MARDI. Ce qui fait : un grand WE de 3 jours, un WE de 2 jours et deux dimanches secs.**	
Le « moins »	Fin de service décalé de 17 minutes.	

- **Service « cedex » : création de 10 PT**

	Direction de Paris 16 Cdis	**CFDT**
Régime	Lundi au vendredi 1 samedi sur 2 travaillé	Mardi au vendredi. 1 samedi sur 2 travaillé **1 lundi sur 4 de Repos de cycle.**
Horaires	4h30/10h22	4h30/11h09
Les « plus »	**Un Repos de cycle de plus toutes les 4 semaines : le LUNDI. Ce qui fait : un grand WE de 3 jours, un WE de 2 jours et deux dimanches secs.**	
Le « moins »	Fin de service décalé de 17 minutes.	

Conclusion :

La CFDT démontre que le choix de la négociation est une étape incontournable dans l'action syndicale, si l'on tient à trouver des solutions acceptables dans un contexte douloureux.

Les suppressions d'emplois continuent à La Poste, les réorganisations et leurs cortèges de reclassement se succèdent et le contexte est difficile. Pour autant, **une organisation syndicale responsable se doit d'avoir le courage de chercher la vérité et de la dire aux agents.**

La Poste évolue, trop au gré de certains, la CFDT tient compte des évolutions de La Poste et du monde qui nous entoure. **Nier les changements, c'est nous mentir et vous trahir !**

Faire le pari de l'intelligence, c'est vous faire confiance et espérer que demain vous saurez faire les bons choix.

Rejoignez une force d'action, de négociation et de proposition.

Avec Vous, Pour Vous, la CFDT !

www.cfdtuf3c.org